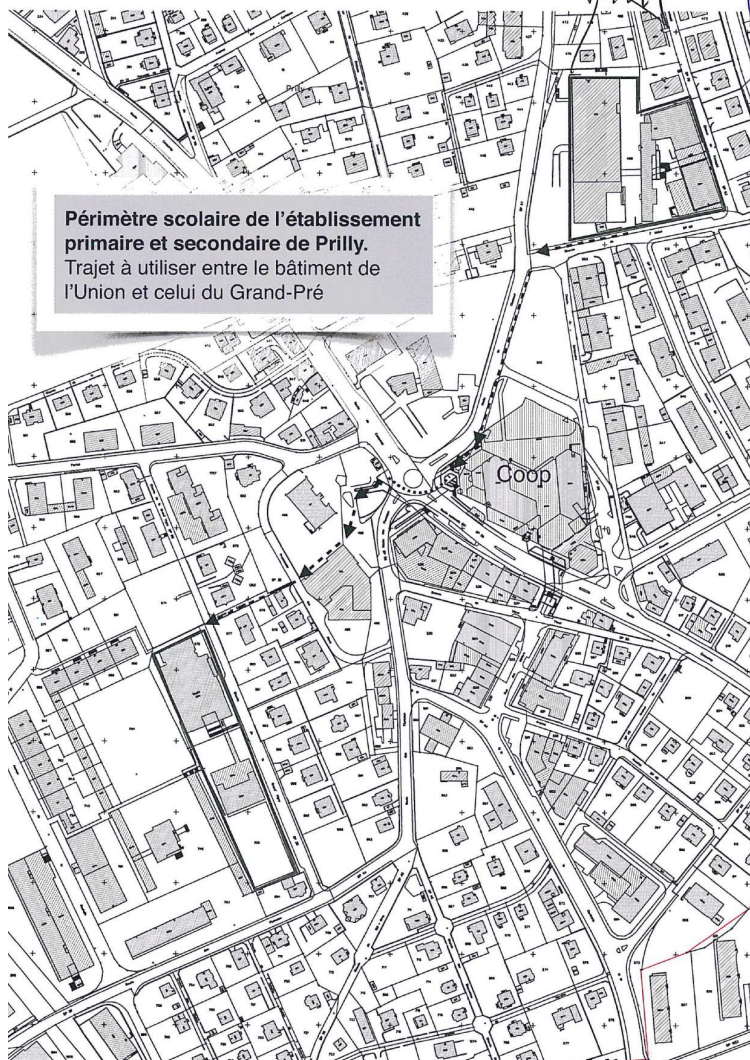


Approuvé par la Municipalité de Prilly
dans sa séance du 6 octobre 2014

Au nom de la Municipalité
Le Syndic

La Secrétaire:
Y. Llopacq



**Périmètre scolaire de l'établissement
primaire et secondaire de Prilly.**
Trajet à utiliser entre le bâtiment de
l'Union et celui du Grand-Pré